

**SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 02 AOÛT 2012**

L'an deux mil douze, le jeudi 02 août, à 19 heures 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 26 juillet 2012, s'est réuni en session extraordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Yves ARCHAMBAUD, Maire.

Présents : Y. ARCHAMBAUD, P. BARTHO, S. BLANCHARD, H. BOISSON,, S. GENAUDEAU, C. GOUIN, B. GUILLET, M. LAURAINÉ et S. LAVILLE.

Absents excusés : Véronique FRÉDÉRIC qui a donné pouvoir à Stéphane GENAUDEAU, Patrick BARTHO qui a donné pouvoir à Yves ARCHAMBAUD et Pierrick GENEAU.

Secrétaire de séance : Sylvie LAVILLE

Le procès-verbal de la réunion du 18 juin 2012 est adopté à l'unanimité.

2012/08/01 - ALIMENTATION FRANCE TELECOM DE 2 TERRAINS RUE DE LA SEUGNE

Monsieur le Maire rappelle au conseil la délibération du 13 février 2012 par laquelle le conseil avait demandé, à l'unanimité, que le certificat d'urbanisme déposé par Madame EIGNER, pour la partie de la parcelle ZC 71 donnant rue de la Seugne, lui soit accordé.

Il propose de prendre en charge la moitié de la facture de tracé et de matériel pour l'enfouissement d'une ligne téléphonique à partir de la chambre France Télécom située au coin de la rue du Petit Cailleau et passant devant le cimetière et profiter ainsi de la tranchée EDF traversant la route pour rejoindre les 2 terrains en face.

Compte tenu que l'alimentation doit desservir des terrains privés, le conseil municipal, à la majorité (2 voix POUR et 8 voix CONTRE) refuse de prendre en charge la moitié de la facture sachant que l'autre moitié était à la charge du propriétaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19 h 30.

Signatures :

Y. ARCHAMBAUD

S. GENAUDEAU p/V. FREDERIC

~~P. GENEAU~~

Y. ARCHAMBAUD p/P. BARTHO

S. BLANCHARD

H. BOISSON

S. GENAUDEAU

C. GOUIN

B. GUILLET

M. LAURAINÉ

S. LAVILLE